



PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 959

Avis public est donné par la soussignée que le règlement **NUMÉRO 959**:

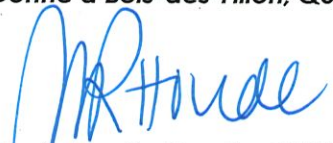
« Règlement concernant l'utilisation rationnelle de l'eau potable distribuée par l'aqueduc municipal »

- a été adopté par le conseil municipal le **15 novembre 2022**.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la greffière, sis au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Bois-des-Filion, Québec, ce 16 novembre 2022.



Marie-Renée Houde, OMA
Greffière